

**COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE**

**PROCÈS-VERBAL – CONSULTATION PUBLIQUE**

Tenue à Gatineau, **LE LUNDI 25 SEPTEMBRE 2006**

Maison du Citoyen, salle Jean-Després

---

**PRÉSENCES :**

- Monsieur Simon Racine, président et conseiller municipal
- Monsieur André Laframboise, conseiller municipal
- Monsieur Luc Montreuil, conseiller municipal
- Monsieur André Laprise, citoyen
- Monsieur François Dubé, citoyen
- Madame Mireille Apollon, citoyenne
- Madame Paule Laroche, citoyenne
- Madame Estelle Desfossés, citoyenne
- Monsieur Maxime Pedneaud-Jobin, citoyen
- Monsieur Michel-Rémi Lafond, personne-ressource C.R.C.O.
- Monsieur Éric Soucy, personne-ressource M.C.C.Q.
- Madame Mireille Boudreault, directrice – Service - Arts, culture et lettres
- Monsieur Steve Fournier, chef de division – Service - Arts, culture et lettres
- Monsieur Jacques Briand, chef de division – Service - Arts, culture et lettres
- Madame Carole Laguë, chef de division – Service - Arts, culture et lettres
- Madame Line Lamoureux, secrétaire – Service - Arts, culture et lettres

**ABSENCES MOTIVÉES :**

- Madame Nadia Desmeules, citoyenne
- Madame Danielle Grégoire, citoyenne
- Monsieur Guy Jean, citoyen
- Madame Louise Mercier, citoyenne
- Madame Stéphanie Lawrence, citoyenne

---

**1. MOT DU PRÉSIDENT**

Le président souhaite la bienvenue aux citoyens présents et présente la directrice ainsi que les membres du conseil. Le but de cette consultation est de permettre à tout citoyen (à titre personnel) d'exprimer ses recommandations et avis sur les grandes actions à prioriser pour 2008-2010 de la politique culturelle. Huit personnes se sont inscrites pour prendre la parole.

Les règles du jeu sont indiquées. Les citoyens ont cinq minutes pour communiquer leur point de vue ou ils peuvent déposer leur mémoire par écrit s'ils le souhaitent. Les membres ont également cinq minutes pour poser des questions.

Les consultations débutent.

**2. PAROLES AU PUBLIC**

• **Louise Boucher**

Deux idées à proposer :

- 1) Rendre le pont des chutes chaudières accessible aux piétons certain dimanche de l'année. Présentation, l'accès est difficile. C'est le lieu de naissance de la Ville de Gatineau, lieu historique de l'ex-ville de Hull. Il serait intéressant que les citoyens puissent marcher près du ruisseau de la Brasserie et continuer sur rue la Montcalm.
- 2) Parc Canada soumettra le canal Rideau dans la liste du patrimoine mondial. Pour les retombées touristiques, il serait souhaitable que le panneau indiquant cette information soit également de notre côté, car il est prévu qu'il soit que du côté de l'Ontario.

Il est précisé qu'une étude a déjà été réalisée par la Ville et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Le plan de mise en valeur à la ville est à l'intérieur du plan de l'accès du site. Il est suggéré de remettre à jour l'étude, car il s'y retrouve des projets fort intéressants.

- **Émile Chartrand**

L'édifice du 100, rue Gamelin est un lieu qui a plusieurs avantages pour les arts visuels et les métiers d'art. Il demande la possibilité d'utiliser ces locaux de façon plus fréquente et/ou même permanente. Le local possédant un lavabo pourrait être utilisé pour des ateliers de poterie. Cet emplacement central avec une grande visibilité possédant un côté historique.

Monsieur Éric Soucy demande si un organisme est intéressé à s'intégrer à ce bâtiment. Monsieur Chartrand lui mentionne que Rendez-vous design et certains regroupements d'artistes lui ont manifesté leur intérêt. Également, il précise que le conseiller Pierre Phillion travaille en parallèle sur un projet avec lui.

Le président précise que la Maison Scott sera rénovée et que le Service de l'urbanisme verra avec d'autres propositions pour les autres édifices.

- **Pierre Gosselin**

Le mémoire de la Société d'histoire de l'Outaouais a été transmis aux membres de la Commission et Monsieur Pierre Gosselin nous informe du contenu.

Il demande l'adoption d'une Politique du patrimoine qui reconnaît la diversité et la richesse de notre patrimoine et l'importance de prendre des engagements à long terme pour sa protection, sa mise en valeur et sa diffusion.

Parmi les priorités pour les années à venir, la mise en valeur du ruisseau de la Brasserie, ainsi que la préservation du domaine Wright, de l'église et du cimetière St-James pour les générations à venir sont retenues.

Enfin, la Société apprécierait grandement avoir un site Web hébergé sur celui de la Ville de Gatineau.

Il termine en remerciant la direction et le personnel du Service des arts, de la culture et des lettres ainsi que la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine pour la merveilleuse collaboration depuis l'adoption de la première politique culturelle de la nouvelle Ville de Gatineau. Il précise que c'est un privilège pour eux de travailler avec nous.

Le président mentionne que le plan d'urbanisme a été adopté l'an dernier. L'emphase est mise sur la mise en valeur du ruisseau de la brasserie. Le projet de l'espace Dallaire est une façon de regrouper la culture. C'est un vœu exprimé dans le plan de l'urbanisme et à la Commission également.

- **Denis Larouche**

Monsieur Larouche est un artiste peintre. Il mentionne qu'il y a un manque de visibilité des arts visuels dans les médias de la télévision. La station Radio-Canada ignore constamment les artistes. Ils auraient besoin d'appui de la Commission et du conseil pour frapper aux portes des réseaux de télévision afin d'augmenter la visibilité stratégique de publicité pour les arts visuels. Ils n'ont pas les moyens d'acheter la publicité de la télévision. Ils dépendent seulement de la radio. Une demande est faite à la Ville afin qu'elle puisse augmenter la visibilité dans les stratégies de publicité pour le tourisme dans la région.

Il est demandé si des démarches des artistes ont eu lieu auprès des médias. Y a-t'il eu des statistiques et des faits que les artistes ne sont pas dans les médias télévision. Monsieur Larouche donne des exemples concrets que les artistes en arts visuels ne sont pas aussi visibles que les artistes en musique.

Il est suggéré qu'une activité annuelle soit faite afin de regrouper les arts visuels comme il se fait dans d'autres régions comme Les Laurentides et que de la publicité soit faite pour faire connaître l'ensemble des artistes. Monsieur Larouche mentionne qu'il y en a des activités, mais qu'elles ne sont pas annoncées par la télévision.

- **Luc Perron**

Il précise qu'il est un économiste au plan culturel. La firme Gagné Leclerc, embauché pour élaborer le Plan de développement de la bibliothèque de Gatineau 2005-2015 a présenté un plan d'investissement majeur sans consulter les citoyens. Une enquête a eu lieu du 15 au 22 juin 2005, mais le 20 juin 2005, la firme présentait la phase 3 du plan. Leurs idées étaient déjà faites avant d'avoir consulté les citoyens. Ils mentionnent maintenant qu'ils vont aller consulter les non usagés. Pourquoi ne pas l'avoir fait au début. On veut rendre accessible le livre, mais on va fermer des succursales pour faire une grande bibliothèque dans la Fonderie. Les citoyens ne sont pas près de la Fonderie. Ils restent dans leur secteur. La Ville a déjà les outils nécessaires, un service de réservation qui fonctionne bien. Il faut développer et rendre plus accessible le livre. L'amener dans les secteurs et non dans une grande bibliothèque d'un seul secteur. Ce sont des points de service qui manquent. Le livre c'est dans nos mains que ça se passe. Y a en plein de demandes financières, pourquoi ne pas investir dans le livre et non dans des immeubles. Pour le tourisme culturel, il faudrait oublier cela. Les gens d'Ottawa et Montréal vont rester dans leur ville. Le livre vient vers nous, donc les résidents n'ont pas besoin de se déplacer. On a peut-être besoin de plus de succursale. Ça semble être les bibliothécaires qui veulent une bibliothèque, mais non les citoyens.

La directrice résume les coûts reliés aux consultations auprès des citoyens afin de pouvoir écrire les premières hypothèses de la firme. Il manque d'espace dans les bibliothèques, autant pour le livre que pour le personnel.

Monsieur Perron mentionne que le livre est plus important, selon lui, que le béton.

Pour ce qui est de l'accessibilité de la bibliothèque, la Ville veut accroître le taux de pénétration, mais une seule succursale est ouverte le vendredi jusqu'à 20 h, celle du secteur de Buckingham. Les autres ferment à 18 h. Pourquoi ne pas bien les utiliser. Il demande que la Ville investisse dans les ressources humaines et au niveau financier et non dans l'immeuble. Il y a des sommes d'argent qui pourraient être utilisées pour de bon projet comme l'espace Dallaire.

- **André Rousseau**

Monsieur Rousseau est impliqué dans le théâtre depuis 30 ans. Selon lui, le secteur des arts est un domaine qui prend plus d'importance quand on veut impliquer des investisseurs dans le secteur. Il mentionne que la politique culturelle est très importante pour la culture.

Le moteur qui manque c'est le moteur économique. La région de l'Outaouais est très riche. Les gens sont très éduqués. Il y a un déséquilibre fiscal par rapport à notre région et c'est la municipalité qui en souffre plus. Avant les artistes recevaient du soutien du gouvernement, mais présentement rien. Les organismes ont besoin de plus de soutien de la Ville. Il précise qu'il aime bien que l'argent aille aux artistes professionnels et non au béton. Il y a un énorme problème pour retenir les artistes de notre région. Ils vont surtout à Montréal. Il y a un manque de visibilité. Il faudrait avoir des moyens pour les retenir. La maison Scott est un espace qu'il privilégie également. Il précise qu'il y a un manque de synergie, les gens travaillent seuls.

La collaboration que la Ville a ce soir avec les citoyens est bien appréciée. Il faudrait collaborer également avec d'autres projets. Tranquillement, du partenariat entre organismes à but non lucratif se fait de plus en plus, cependant une problématique est constatée, les artistes ne se parlent pas entre eux.

- **Michelle Guitard**

Madame Guitard remercie la Ville pour cette rencontre pour exprimer ses préoccupations. Elle précise que son intérêt c'est le patrimoine, la permanence de ce qui est commencé. La maison Wright Scott est une de ses priorités, car c'est le site de notre fondateur de toute la région. À cet effet, elle indique que suite à une rencontre de juin (lancement des coups de cœur), une erreur s'était glissée. Il a été dit que la maison était celle de John Scott mais c'est faux. Elle a écrit à plein de gens, ministres, pour les informer de cette erreur. Elle a reçu une confirmation de cette erreur et une précision que le document sera revu.

Question : Édifice de la EB Eddy. Qu'est-ce qui en est pour la conservation des bâtiments? La détérioration est constatée de pire en pire. Le président communiquera la réponse au questionnement de Madame Guitard sous peu.

**ACTION PAR : Président**

Pour ce qui est de la Fonderie qui a été sauvée et restaurée en centre multisport, pourquoi ne pas en faire un gymnase ou un musée d'histoire industrielle. C'est un bâtiment qui serait capable d'accueillir l'histoire industrielle de la municipalité. L'édifice pourrait également accueillir un centre multisport intellectuel pour les jeux d'échec, de dame, de bridge, etc.

Pour l'Écomusée, c'est le site de la première brasserie. Ce n'est pas un bâtiment approprié pour faire un musée. Pourquoi ne pas en faire une brasserie ou un lieu de restauration.

L'espace Dallaire pourrait être concentré dans un axe culturel de la rue Montcalm, la muséologie, la Filature, un musée, etc. On pourrait déplacer la bibliothèque de la Maison du Citoyen dans cet espace.

- **Yohanna Loucheur**

Madame Loucheur prend la parole en précisant qu'elle n'est pas inscrite pour parler à cette consultation. Elle trouve que c'est une bonne idée, l'accès aux Chutes Chaudières par un pont. Certains dimanches d'été, le pont pourrait être fermé et ça pourrait devenir un lieu de rencontre pour de la projection de film le soir par l'organisme Kino. Ce qui serait drôlement intéressant.

Dans le parc de la francophonie, des tables à damier pourraient être installées et les citoyens auraient la possibilité de jouer dehors aux échecs ce qui amènerait de la vie autour de ce beau secteur.

- **Luce Vermette**

Madame Vermette précise que son intérêt est le patrimoine bâti et leur environnement. Elle mentionne que le projet de l'espace Dallaire, dédié à Jean Dallaire originaire de notre région, est un projet innovateur pour notre ville.

Le domaine Wright Scott, personnalité fondatrice de Hull, est un joyau.

Il faut tout faire pour la conservation de la Fonderie. Il faut rendre l'édifice parfaitement opérationnel, résoudre le problème de la climatisation et développer l'espace pour informer les citoyens du rôle industriel de la ville.

Dans le secteur de l'édifice Chez Henri, des bâtiments seront construits autour. Elle demande que la Ville s'assure que l'architecture soit respectée.

Pour la ferme Moore, elle précise que c'est une propriété du gouvernement, mais elle est gérée par la Commission de la capitale nationale. Un projet très sérieux a été présenté à la CCN. Il y a beaucoup de difficulté à traiter avec la CCN. Elle a exigé des conditions impossibles et pendant ce temps, la mise en valeur n'est pas entremise et le projet est en attente. La Ville semble impuissante dans cette situation. Il serait bien que la Ville puisse parler avec le ministre de cette situation.

- **Maxime Gauld**

Monsieur Gauld n'est pas inscrit pour prendre la parole. Il précise qu'il représente les artistes à scène musicale. Il y a un défi pour la promotion à relever. La Ville pourrait faire plus. Dans leur site Web, il serait intéressant d'avoir un guichet unique pour les artistes. Ça serait un point de repère et de référence pour les activités qui se passent dans la Ville. Également, la Ville pourrait faire installer des panneaux sur des lampadaires pour afficher les affiches des activités qui se déroulent dans la municipalité.

Il transmettra un mémoire au Service des arts, de la culture et des lettres sous peu.

Le président mentionne que ça termine la deuxième étape des consultations et remercie les gens présents et les collègues autour de la table. Il remercie également le personnel du Service des arts, de la culture et des lettres qui s'est déplacé.

Il précise que la Commission a pris note de chacun des commentaires et que la prochaine étape aura lieu au mois de novembre. Ça sera une consultation auprès des employés municipaux.

Fin de la consultation : 20 h

**Rédaction du procès-verbal**

**Signature du président de la Commission**

---

Line Lamoureux  
Secrétaire de direction  
Service des arts, de la culture et des lettres

---

Simon Racine  
Président